



Coutras, le 13 Novembre 2025

Madame, Monsieur,

Le 21^{ème} concours des vins du :

Challenge des Terroirs

Il aura lieu

Le vendredi 20 mars 2026 de 9h30 à 12h00

À Coutras, Chai de vieillissement de l'UCVA Stockage
31 Rue Edouard Branly - 33230 Coutras

Nous vous invitons à faire passer l'information auprès de vos viticulteurs :

- Un concours organisé par des bénévoles,
- 45 € l'inscription par vin seulement !
- Plus de 450 000 bouteilles de vin vendues en 2025 grâce à nos médailles
- Ouvert à toutes et tous, sans distinction de couleurs, d'appellations ...
- Inscription à partir du 12 Janvier jusqu'au 13 mars sur notre site :

www.challenge-des-terroirs.com

Nous vous remercions de bien vouloir relayer notre concours auprès de vos viticulteurs, et n'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous fournissions des informations complémentaires ou des éléments de communication (charte graphique) sur notre concours !

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président du Challenge des Terroirs

Pierre CHOLLET

Le « Challenge des Terroirs » est né il y a plus de 20 ans de la volonté de bénévoles amateurs de gastronomie, et de vigneron bordelais de mettre en avant les produits du terroir.

Ce challenge invite toutes les couleurs (blanc sec, moelleux, liquoreux, effervescents, orange, rosé, clairet, rouge, sans alcool), toutes les appellations du vignoble français et tous les millésimes à se présenter. Le Challenge des Terroirs est ouvert à tous les viticulteurs, chais particuliers, coopératives et négociants de Gironde.

Reconnu par la DGCCRF, les jurys sélectionnés composés d'oenologues, de professionnels du secteur et de dégustateurs avertis récompenseront les participants de médailles d'or, d'argent et de bronze.